

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE lundi 05 novembre 2018

Personnes présentes :

Personnel Education Nationale	Représentants de la Mairie et personnel municipal	Représentants des parents d'élèves
Mme GERLIER M. DAUPHIN Mme ROCHE Mme CAUDAN Mme KOYTCHA M. NATALI, DDEN	M. ROBERT, Maire de Villelaure Mme MAURIN, Conseillère municipale Mme UGHETTO, atsem Mme TRANIER, atsem	Mme VIDAL Mme REINHOLD VON ESSEN Mme JUVIGNY Mme LEFEBVRE

Personnes excusées:

M. GANDOIS, IEN circonscription de Pertuis
Mme SABATINI, Enseignante

Ordre du jour

Approbation du procès verbal du 3ème conseil d'école de l'année 2017/2018
Vote du règlement intérieur
Effectif des classes à la rentrée 2018
Élections des représentants de parents d'élèves
Bilan de la coopérative
Projets d'école

1. Approbation du procès verbal du troisième conseil d'école

Aucune remarque n'est faite quant au procès verbal du troisième conseil d'école. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Vote du règlement intérieur

Madame Gerlier énonce les modifications souhaitées du règlement intérieur :

Dorénavant il faudra lire :

Dans l'article « entrées sorties » :

« Les entrées et sorties se font uniquement par le portail de l'école maternelle. Pour des raisons de sécurité, les enfants entrent et sortent de l'école **à côté de leur parent**.

Horaires d'ouverture du portail:

- **de 8h50 à 9h00** pour l'accueil du matin
- **de 13h20 à 13h30** pour l'accueil de l'après-midi

L'accueil se fera en classe. A 13h20, l'entrée des parents se fera exceptionnellement par la petite porte verte de l'école maternelle. »

Dans l'article « repos » :

« Les enfants sont couchés dès le retour de la cantine dans la salle de repos sur leur matelas. Un drap housse 60*120 au nom de l'enfant devra être fourni en début de semaine. Il sera repris le vendredi et rapporté propre le lundi matin suivant. Les enfants se reposent et ceux qui ne dorment pas ou plus sont accueillis de manière échelonnée dans la salle de classe à partir de 13h45. »

Les autres articles sont inchangés.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité en date du 5 novembre 2018.

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

Les membres du conseil d'école seraient favorables à ce que l'entrée à 13h20 se fasse par l'entrée de l'élémentaire si le conseil de maîtres de l'école élémentaire est d'accord. Monsieur Robert note dans la prévision des travaux la construction d'un abri au niveau du portail principal de l'école maternelle et la pose d'un visiophone.

3. Effectifs des classes à la rentrée 2018

L'école accueille à ce jour 120 élèves répartis ainsi :

PS : 24 élèves

PS/MS : 24 élèves dont 12 PS et 12 MS

MS/GS : 24 élèves dont 14 GS et 10 MS

MS/GS : 23 élèves dont 11 MS et 12 GS

GS : 25 élèves

50 départs d'élèves de grande section sont prévus. A ce jour, 22 nouveaux élèves de petite section ont été recensés.

Madame Gerlier informe que le seuil de fermeture d'une classe se situe à 112 élèves. En cas de fermeture d'une classe, la mairie s'engage à ne pas accepter les dérogations.

Madame Vidal informe que les représentants de parents d'élèves sont prêts à aider l'école. Elle soulève le problème d'absence de centre aéré le mercredi qui incite les familles à quitter la commune.

La mairie explique d'autre part la difficulté à trouver des personnes acceptant un emploi sur une journée (salaire de base à investir 22 000 euros). Il faudrait trouver une association qui pourrait encadrer ce jour-là.

Monsieur Robert explique aussi que les nouveaux acquéreurs sont des foyers où les enfants sont des adolescents.

Des projets immobiliers sont en cours (logements sociaux et 24 lots à bâtir).

4. Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 12 octobre dernier. Sur les 5 sièges à pourvoir, 4 ont été pourvus par la FCPE et 1 par la LIPEV. Le taux de participation s'est élevé à 42,44%. Il est supérieur à l'année précédente probablement grâce à la présence de plusieurs listes de représentants de parents d'élèves.

5. Bilan de la coopérative

Soldes des comptes au 5/11/18

Remerciements à la mairie pour subvention allouée de 300 euros.

Le compte collectif permettra l'achat de nouveaux vélos.

collectif	Classe 1 (MS/GS)	Classe 2 (MS/GS)	Classe 3 (PSv)	Classe 4 (PSc)	Classe 5 (GS)
1043,96	1306,77	354	814,45	574,86	873,74

Les dépenses réalisées sont liées aux adhésions OCCE et assurances ainsi qu'aux projets de classe. (PS : projet pâtisserie, achat de marionnettes ; MS/GS de Me Sabatini : livres pour le projet Mondrian, MS/GS de Me Caudan : projet intercycle olympiades, GS : projet Provence à la préhistoire et projet intercycle olympiades)

6. Projets de classe

Mme ROCHE et Mr DAUPHIN ont pour projet de développer les ateliers Montessori. Les enseignants accueillant des enfants de petite et moyenne sections réfléchissent à un projet avec le cinéma de Cucuron qui propose des animés issus de la littérature jeunesse ainsi que des ateliers en lien. Les

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

films d'animation proposés sont notamment la moufle et la soupe au caillou. Mme Roche demande à Mr Robert d'étudier le financement d'un autocar pour se rendre à Cucuron.

Mme SABATINI a mené des projets autour de l'art (Mondrian, le land'art).

Mme KOYTCHA et Mme CAUDAN proposent sur l'année différents projets :

- Le tour du monde des pâtisseries
- Un chemin, une école : L'objectif est d'initier les enfants à la randonnée et de découvrir l'environnement proche. Mme Gerlier interpelle Mr le maire afin de savoir si la commune est intéressée par un projet de création de sentiers de randonnées provisoires à partir de l'école ou de réhabilitation du sentier botanique de Villelaure. Mr le maire informe qu'il doit voir avec l'ONF. Les enseignantes ont contacté la FFR afin d'avoir des conseils et des aides pour le repérage des sentiers.
- Un projet « découverte de l'environnement naturel » a été élaboré avec le Parc du Luberon .Une visite de Croq jardin à la Roque d'Anthéron est envisagé pour compléter ce projet.

La classe de Mme GERLIER a un projet annuel de découverte de la Provence et de l'environnement proche. Le projet de randonnées précédemment cité est inclus dans ce projet de classe. Me Gerlier remercie Mr le Maire pour la prise en charge des frais de transport au musée.

D'autre part, les élèves ont participé au projet intercycles des olympiades. Me Gerlier, avec l'aide de Me Caudan et Me Ruelle, a également mis en place une chorale regroupant les trois classes qui accueillent les enfants de grande section.

7. Questions à la Mairie des parents d'élèves

- Centre aéré :
Les parents souhaiteraient que le centre aéré débute à 8h au lieu de 8h30 et que soit mis en place un centre aéré le mercredi.
- Cantine :
Me Vidal demande quand a lieu l'appel d'offre concernant le prestataire. La mairie informe qu'actuellement la société « multi-restauration » assure ce service. Le changement de prestataire ou pas se fait au printemps. Il est choisi sur des critères de tarifs et de qualité.
- Problèmes de chaufferie :
En principe, la chaudière devrait être mise en service en fin de semaine. La mairie a loué des souffleurs pour chauffer les classes en l'absence de système de chauffage.
- Me Maurin informe que la mairie a commandé un visiophone pour les deux écoles.
- Problème des éclairages :
Les réparations sont à l'étude.
- Nouvelle organisation des ATSEM
Suite à la volonté de la mairie d'affecter simultanément les 5 ATSEM à la cantine, 3 atsem partent déjeuner à 11h15 et 2 ATSEM déjeunent à 13h20. Le fonctionnement de l'école maternelle a dû s'adapter à l'absence des précieuses ATSEM.
- Sieste des MS : Certains enfants se reposent en classe mais ceux qui sont épuisés (4 enfants de chaque classe des MS/GS) sont couchés dans le hall entre classe 1 et 2 qui est nettoyé avant le coucher des enfants. Créer un dortoir dans la salle de motricité n'est plus possible à cause de la décision de retrait d'ATSEM durant le temps scolaire.

Le conseil d'école s'achève à 20h10.

la secrétaire
Afsana KOYTCHA

la présidente
Francine GERLIER